

# COMMUNE DES ESTABLES

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 02/09/2024 / Délibération N°20240902\_06**

Date de la convocation 29/08/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 02/09/2024  
À **20 heures 30**, le Conseil Municipal de  
cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
X	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Vente de la Voirie du Lotissement Peyrou au Budget Communal

Le Maire,

- EXPOSE :
  - La nécessité d'effectuer la vente de la voirie du Lotissement Peyrou qui a son propre budget, à la commune.
- PROPOSE de :
  - Autoriser la vente de la voirie du Lotissement Peyrou (Budget dédié) à la commune au prix de 58,13 € / m2 (prix moyen de vente des lots), soit :
    - Prix de vente TTC : 51 560,28 € TTC
    - Montant net vendeur : 45 800,93 €
    - TVA sur marge : 5 759,34 €

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE ces propositions et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN, Maire des Estables